

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

Le Président



Moroni, le 08/05/2026

**DECRET N°26-064 /PR**

Portant nomination de la Directrice Générale de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE).

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU l'Acte Uniforme de l'OHADA révisé du 30 janvier 2014, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- VU la loi N°24-014/AU du 27 août 2024, portant sur la gouvernance des sociétés à participation publique aux Comores, promulguée par le décret N°24-155/PR du 21 septembre 2014 ;
- VU le décret N°18-079/AU du 06 septembre 2018, portant Statuts de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025, portant organisation générale des structures administratives des ministères ainsi que de leurs missions ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Madame NAJDA SAID ABDALLAH, précédemment Commissaire Générale au Plan est nommée Directrice Générale de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE).

**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani